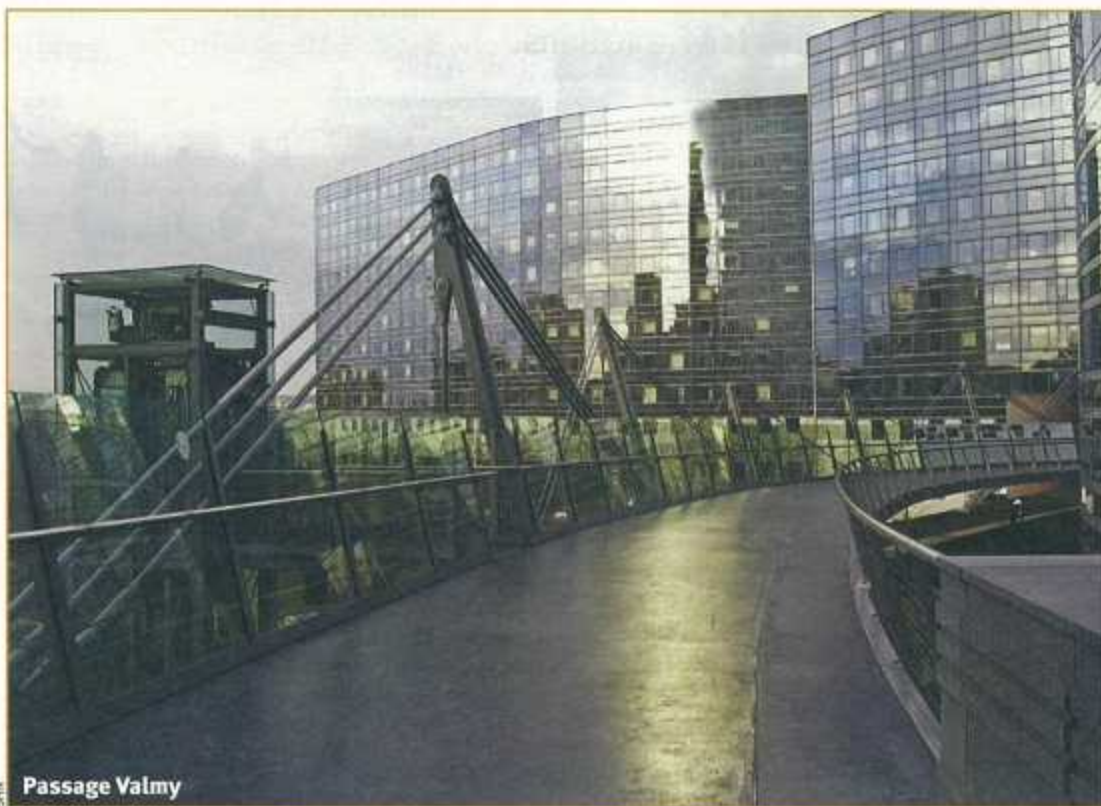


Dans le précédent numéro de *Nanterre info*, nous avons recensé quelques modifications et corrections concernant plusieurs voies figurant déjà au *Dictionnaire historique des rues de Nanterre** et ajouté deux nouvelles voies. Mais depuis 2006, d'autres voies ont été réalisées et dénommées. Toutes se situent dans un même secteur, l'axe Seine-Arche en cours d'aménagement.

Tout d'abord, il était urgent de dénommer les dix-sept terrasses ponctuant cet axe du projet lauréat de l'équipe Treuttel-Garcias-Treuttel, d'autant que certaines d'entre elles desservent déjà bureaux et commerces. Le conseil municipal, dans sa séance du 19 décembre 2006, distingua trois séquences majeures en dénommant « Terrasses de la Seine » les terrasses 1 à 5, « Terrasses de l'Université » les terrasses 6 à 11, « Terrasses de l'Arche » les terrasses 12 à

Des nouvelles rues



SRM Passage Valmy

17. Plus récemment, le 24 octobre 2008, le conseil municipal prit une délibération cadre concernant d'autres voies profondément modifiées ou récemment créées, toutes situées de part et d'autre de ce même axe.

Boulevard du 17-octobre-1961 : c'est la voie nouvelle passant derrière la préfecture et l'hôtel du département, ouverte dans le prolongement du boulevard de Pesaro entre l'avenue Frédéric-et-Irène-Joliot-Curie (au niveau de la future place de la Croisée) et le boulevard Jacques-Germain-Soufflot. Elle commémore le souvenir des victimes de ce que l'Histoire appellera le « massacre

du 17 octobre ». Rappelons les faits. Dans un climat tendu, les délégations françaises et du FLN se rencon-

trent à Évian, le préfet de police Maurice Papon décrète, le 5 octobre 1961, un couvre-feu de 20 h 30 à 5 h 30

pour tous « les Français musulmans d'Algérie » de la région parisienne. En protestation contre cette mesure,



Rue des Côtes-d'Auty

Nanterre (2)



Terrasses de l'Arche

les dirigeants du FLN décident d'organiser une grande manifestation la nuit du 17 octobre, en plein couvre-feu. La répression, par les forces de police sous les ordres de Maurice Papon, sera terrible. Selon les sources, entre 40 et 300 Algériens trouveront la mort. Des dizaines de manifestants seront jetés dans la Seine, tandis que d'autres mourront dans des centres de détention plusieurs jours après leur arrestation. Niée par les autorités de l'époque, l'ampleur du massacre ne sera réellement connue qu'en 1999, lorsque Maurice Papon perdra son procès en diffamation contre l'historien Jean-Luc Einaudi.

Place François-Mitterrand (1916-1996) : ainsi sera dénommé l'espace libéré par

la disparition du tronçon de la rue des Trois-Fontanot, derrière la station RER Nanterre-Préfecture et l'immeuble « le Carillon ». Un hommage à l'homme politique français, plusieurs fois ministre de la IV^e République de 1947 à 1957, rénovateur du Parti socialiste dont il fut le premier secrétaire de 1971 à 1981, signataire en 1972 du programme commun de gouvernement de la gauche avec le Parti communiste français et les radicaux de gauche. Il fut élu président de la République le 10 mai 1981, puis réélu le 8 mai 1988.

Boulevard Aimé-Césaire : la voie débutant au pont Picasso pour se terminer boulevard de La Défense, constituée par une petite partie du

boulevard des Bouvets et d'un tronçon de la rue des Sorins, porte désormais le nom de cet écrivain et homme politique antillais - il est né à la Martinique en 1913 - récemment disparu. D'abord influencé par la révolte surréaliste, il chercha ensuite à se dégager de la culture occidentale pour retrouver les sources de la négritude. « *Je pousserai d'une telle raideur le grand cri nègre que les assises du monde en seront ébranlées* » (*Une tempête*, 1969). À noter que le boulevard des Bouvets subsiste dans sa partie nord ainsi que le tronçon de la rue des Sorins, parallèle au boulevard de La Défense, en direction de Courbevoie.

Rue des Coudraies : il s'agit de la petite voie, récemment ouverte entre le cimetière de Puteaux et l'arrière de la tour Granite. « Coudraies » désigne un espace planté de coudres, coudes ou coudriers (noisetiers), c'est aussi le nom porté par un lieu-dit et une ancienne rue de Nanterre. Le pont situé à son débouché portera le même nom.

Passage Valmy : nom désignant plusieurs voies et espaces du quartier Valmy, il permettra également de dénommer la passerelle, y compris l'escalier méca-

nique, permettant d'accéder à la dalle Valmy à partir de la rue des Longues-Raies. Il serait peut-être judicieux de substituer le terme de passerelle à celui de passage, afin de ne pas confondre cette nouvelle voie avec un autre passage Valmy, situé en limite de Puteaux, et dénommé par une précédente délibération du 29 mars 1995.

La place de la Croisée n'a pas encore été dénommée officiellement bien que son nom figure sur de nombreux documents dont, entre autres, des délibérations du conseil municipal. Elle est formée par l'espace, en travaux depuis plusieurs années, situé à la croisée - d'où son nom - de deux axes importants : l'axe historique Seine-Arche et la liaison Nanterre-La Garenne composée des avenues Frédéric-et-Irène-Joliot-Curie et François-Arago.

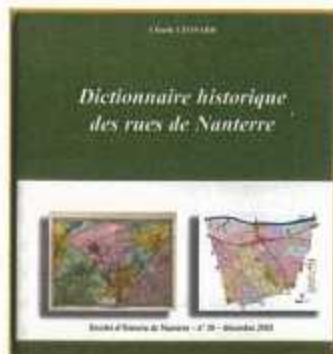
Enfin, notons la disparition probable d'une voie communale, la rue des Côtes-d'Auty. Cette rue, située en limite de Nanterre et Colombes, appartient pour moitié à chacune des deux communes. Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Marine, la ville de Colombes a déclassé la partie lui appartenant pour l'inté-

grer aux terrains devant recevoir les services de maintenance des tramways T1 et T2. Le tronçon nanterrien subsistant a donc perdu tout intérêt de voie de liaison et devrait être également déclassé du domaine public communal, au profit de l'hôpital de Nanterre dont il assure un des accès pompiers.

Claude Léonard
Société
d'Histoire
de Nanterre



*bulletin n° 36 de la Société d'histoire, par Claude Léonard, paru en décembre 2005.



Le dictionnaire historique des rues de Nanterre de Claude Léonard est disponible à l'office du tourisme, 4 rue du Marché.

Nanterre info ♦ avril 2009 47



Boulevard du 17-October-1961